

**Ministry of Education
Early Years Division**

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation
Division de la petite enfance**

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Memorandum To: Chief Administrative Officers, CMSMs/DSSABs
General Managers/Commissioners, CMSMs/DSSABs
Children's Service Leads, CMSMs/DSSABs

From: Shannon Fuller
Assistant Deputy Minister (A)
Early Years Division

Date: July 25, 2016

Subject: Ontario Early Years Child and Family Centres – Planning
Guidelines, Data Package and Early Literacy Specialists

On February 19, 2016, the Minister of Education announced the Ministry of Education's (the Ministry) provincial plan for moving forward with the integration and transformation of child and family programs to establish Ontario Early Years Child and Family Centres (OEYCFCs) by 2018.

This transformation will result in Ministry-funded child and family programs (Ontario Early Years Centres, Parenting and Family Literacy Centres, Better Beginning, Better Futures, and Child Care Resource Centres) becoming part of a cohesive system of services and supports guided by a provincial framework, a common identity and a new funding approach. OEYCFCs will be managed locally by Consolidated Municipal Service Managers (CMSMs) and District Social Service Administration Boards (DSSABs) as part of your existing responsibility for the service system management of child care and other human services. This transformation will help us achieve our shared goal of establishing increasingly integrated early years programs and services in Ontario.

The purpose of this memo is to provide key information that will inform the community planning process to be led by CMSMs/DSSABs. This information pertains to:

- New OEYCFC Planning Guidelines for Service System Managers;
- Data Analysis Service Expectations for 2017;
- Child and Family Program Data for CMSMs/DSSABs; and
- Transfer of Responsibility for Early Literacy Specialists.

New OEYCFC Planning Guidelines for Service System Managers

New planning guidelines have been developed to guide CMSMs/DSSABs in the planning, management and delivery of OEYCFC programs and services. The guidelines were informed by a broad range of partners including CMSMs/DSSABs, the Ontario Early Years Centres (OEYC) Provincial Network, Parenting and Family Literacy Centre Managers, the Better Beginnings Better Futures Network, Family Supports Institute of Ontario, the Northern Ontario Service Deliverers Association, and others. Thank you to everyone that took the time to provide thoughtful and helpful feedback during the development process.

The guidelines include information related to the vision and guiding principles, intended outcomes, core services, customized community connections, service delivery methods, service providers and staffing, French language services, early years community planning processes, data analysis services, service planning considerations, local needs assessments and initial plans for OEYCFCs.

The guidelines are intended to support CMSMs/DSSABs, school boards and service providers as they work collaboratively to integrate and enhance programs and services across the province, while minimizing service disruptions for families. This work will include conducting local needs assessments beginning this summer, and developing initial plans for OEYCFCs by spring 2017.

We recognize that every community, parent, caregiver and child is unique. As such, the guidelines were designed to outline the key elements of the core service and planning requirements, while providing the flexibility for CMSMs/DSSABs to determine how best to meet these requirements within individual communities. The Early Years Implementation Branch regional staff are available to answer any questions you may have throughout the planning and implementation process. Please note that the guidelines are available online at: <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/CCGuidelines.htm>

Data Analysis Service Expectations for 2017

To inform service system planning and support CMSMs/DSSABs in your role, data analysis funding (formerly known as Data Analysis Coordinator funding) will be transferred to CMSMs/DSSABs beginning in January 2017. Data analysis funding that is currently provided to host agencies will come to an end as of December 31, 2016.

Data analysis funding is intended to provide support for your initial planning efforts for OEYCFCs, as well as enable the broader collection and mobilization of data to inform ongoing early years community planning processes. CMSMs/DSSABs have the flexibility to determine how these funds are used to achieve the intended outcomes, whether through in-house data and planning services or by entering into a purchase of service agreement with an external organization.

The Ministry's outcome-based expectations for data analysis funding have been embedded in the OEYCFC planning guidelines (refer to the Data Analysis Services section in Section 3). The service expectations for data analysis services that will form part of the 2017 service agreements has also been attached to help facilitate the planning process.

As mentioned in the April 2016 memo, CMSMs/DSSABs are expected to work with agencies that are currently responsible for the delivery of data analysis services to facilitate a smooth transition process. Agencies need to know whether or not you intend to enter into a purchase of service agreement for these services as soon as possible for internal planning purposes. Your regional Child Care Advisor and Education Officer are available to provide support and facilitate communication with your local agencies as needed.

Child and Family Program Data for CMSMs/DSSABs

To support CMSMs/DSSABs in your initial planning efforts for OEYCFCs, the Ministry has developed a provincial data package containing essential program information and data collected by the Ministry. This package includes information about program sites, current program allocations by entity, reported service data, relevant demographic and socio-economic data, and Early Development Instrument (EDI) scores.

To access this data, you will receive an email within the coming week with a description of the terms of use and a disclaimer. **CMSMs/DSSABs must respond to this email indicating their agreement to these terms and disclaimer.** Upon receipt of your agreement, each CMSM/DSSAB will be sent the relevant data files along with a brief user's manual.

It is important to note that there are key data limitations to be aware of prior to undertaking any internal analysis. Importantly, existing service boundaries and funding allocations for funded entities do not align with CMSM/DSSAB boundaries. For example, in some cases an agency may provide services within several CMSM/DSSAB boundaries, but only its head office location will be referenced in the data provided. In addition, service data is based on entity reporting and may be subject to error and/or interpretation of data definitions.

In addition to the data provided by the Ministry, CMSMs/DSSABs may also wish to draw upon their own internal and community-based data sources. Early Years Implementation Branch staff are also available to provide information about child and family programs currently funded by the Ministry.

Transfer of Responsibility for Early Literacy Specialists

The Early Literacy Specialists (ELS) program is currently funded by the Ministry of Children and Youth Services. ELS provide supports to early years practitioners, community organizations and parents to assist them in promoting children's literacy development in OEYCs and licensed child care settings. As one of nine core services required to be delivered by all OEYC lead agencies, ELS services have been an important part of Ontario's early years system.

To further promote service integration across the early years system, ELS funding and services will become part of the system transformation to establish OEYCFCs by 2018. Existing service contracts will remain status quo and continue to be managed by the Ministry of Children and Youth Services until December 2017, in alignment with OEYCFC implementation timelines.

Beginning in January 2018, the funding that is currently being provided for ELS will be redistributed to CMSMs/DSSABs as part of the new funding approach for OEYCFCs. CMSMs/DSSABs will have the flexibility to determine how to use these funds to meet the core

service requirements for OEYCFCs, including the ability to enter into purchase of service agreements with existing agencies if desired. Information about the current program allocations for ELS will be provided to CMSMs/DSSABs in the data package referenced above.

A separate communication is being sent to all ELS host agencies to advise them of this system transformation and the key timelines. As with all existing program agencies, the Ministry encourages you to reach out to these agencies to learn more about the services currently being provided in your community.

New OEYCFC Funding Approach

The Ministry has received significant feedback related to funding for OEYCFCs, and continues to work closely with the Provincial-Municipal Early Years Reference Group on the development of a new funding approach for OEYCFCs. As promised in earlier communications, the government is committed to maintaining its current investment of over \$100M (which includes funding currently provided for ELS). This includes funding for program delivery, planning and administration, which will be redistributed to CMSMs/DSSABs using a new funding approach by 2018.

The new funding approach will be communicated to CMSMs/DSSABs in early 2017 to support local community planning. The new OEYCFC allocations and program requirements will be implemented beginning January 2018.

Moving Forward with Transformation

Making the transition to a coordinated system that aligns with the broader early years sector will require a carefully planned transition process that engages all local partners and minimizes service disruptions for children and families.

The intent of this integration process is for CMSMs/DSSABs to make thoughtful and informed decisions about program and service delivery with the support of local early years partners. We want to build on the successful practices that are already in place, and ensure that adjustments are made where required to be responsive to the strengths and needs of children and families.

Meaningful engagement and joint planning and coordination between CMSMs/DSSABs and school boards including Early Years Leads, community planning tables, local public health, First Nations, urban Indigenous, Métis and Inuit organizations, Francophone organizations, parents and caregivers will be essential to the planning of OEYCFC services and sites. This collaborative approach is essential to achieving early years system integration and will support the development and delivery of programs that are responsive to the needs of the community.

Key Dates

The Ministry will continue to work closely with CMSMs/DSSABs, school boards and service providers to support local service system planning and community engagement, and to mitigate potential service disruptions.

As was previously communicated, all contracts will continue to be managed by the Ministry up to and including December 2017 (with the exception of funding for data analysis services).

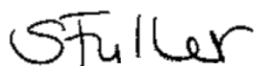
Key dates to be aware of include:

- Launch of local needs assessments led by CMSMs/DSSABs (August 2016)
- Release of new OEYCFC funding approach and allocations to CMSMs/DSSABs (Early 2017)
- Submission of needs assessment summaries and initial plans for OEYCFCs (May 2017)
- Implementation of OEYCFC funding approach (January 2018)
- Launch of new provincial website for OEYCFCs (TBD)

This information has also been communicated to Directors of Education with responsibility for Parenting and Family Literacy Centres, and Ministry-funded child and family program agencies. A separate communication will be sent to all Directors of Education when school resumes in the fall to highlight the important role that school boards will play in early years system transformation.

Thank you for your continued commitment to delivering high quality early years programs and services in communities across Ontario. Our strong partnership will help to achieve our shared goal of establishing an increasingly integrated system of early years programs and services.

As always, the Early Years Implementation Branch regional staff are available to answer any questions you may have and to support you throughout the planning and implementation process.



Shannon Fuller
Assistant Deputy Minister (A)
Early Years Division

Attachments:

1. OEYCFC Planning Guidelines
2. Data Analysis Services: Service Expectations for 2017

OLDMinistry of Education
Early Years Division

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Division de la petite enfance

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Note de service
Destinataires :

Directrices générales et directeurs généraux de l'administration,
GSMR et CADSS
Administratrices générales, administrateurs généraux et
commissaires, GSMR et CADSS
Responsables des services à l'enfance, GSMR et CADSS

Expéditeur :

Shannon Fuller
Sous-ministre adjointe par intérim
Division de la petite enfance

Date :

25 juillet 2016

Objet :

Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille – Lignes
directrices de planification, ensemble de données et spécialistes
en alphabétisation des jeunes enfants

Le 19 février 2016, le ministre de l'Éducation a annoncé le plan provincial du ministère de l'Éducation (le ministère) visant l'intégration et la transformation des programmes destinés aux enfants et à la famille dans le but d'instaurer les centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille (COPEF) d'ici 2018.

Cette transformation vise à faire des programmes destinés aux enfants et à la famille et financés par le ministère (soit les Centres de la petite enfance de l'Ontario, les Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur et les Centres de ressources pour la garde d'enfants) un réseau de services et de soutien cohérent et orienté par un cadre provincial, une identité commune et une nouvelle approche de financement. Les COPEF seront gérés à l'échelle locale par les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) dans le cadre de vos responsabilités actuelles de gestion du système des services de garde d'enfants et des autres services d'aide aux personnes. Une telle transformation nous aidera à atteindre notre objectif commun d'intégrer davantage les programmes et services pour la petite enfance en Ontario.

L'objectif de cette note de service est de fournir des renseignements pertinents qui précisent le processus de planification communautaire dirigé par les GSMR et les CADSS. Cette information concerne :

- les nouvelles lignes directrices des COPEF pour la planification par les gestionnaires du système des services;

- les services d'analyse de données pour 2017;
- l'ensemble de données relatives aux programmes pour les enfants et la famille à l'usage des GSMR et des CADSS; et
- le transfert de la responsabilité pour les spécialistes en alphabétisation des jeunes enfants.

Nouvelles lignes directrices des COPEF pour la planification par les gestionnaires du système des services

Ces nouvelles lignes directrices ont été établies pour orienter les GSMR et les CADSS dans la planification, la gestion et la prestation de programmes et de services. Elles ont été formulées par un vaste groupe de partenaires, dont les GSMR et CADSS, le réseau provincial des Centres de la petite enfance de l'Ontario (CPEO), les gestionnaires de Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, le réseau Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur, le Family Supports Institute of Ontario, la Northern Ontario Service Deliverers Association et d'autres partenaires. Nous remercions tous les intervenants qui ont pris le temps de fournir des commentaires réfléchis et utiles tout au long du processus d'élaboration.

Les lignes directrices comprennent de l'information relative à la vision et aux principes directeurs, les résultats attendus, les services de base, les liens personnalisés avec la communauté, les méthodes de prestation de services, les fournisseurs de services et le personnel, les services en français, les processus de planification communautaire pour la petite enfance, les services d'analyse de données, les considérations pour la planification des services, l'évaluation des besoins locaux ainsi que les plans initiaux des COPEF.

Ces lignes directrices visent également à soutenir les GSMR et CADSS, les conseils scolaires ainsi que les fournisseurs de services dans leur travail concerté d'intégration et d'amélioration des programmes et services à l'échelle de la province, tout en minimisant les interruptions de services pour les familles. Ce travail comprendra des évaluations des besoins locaux, qui commenceront dès cet été, ainsi que l'élaboration de plans initiaux des COPEF d'ici le printemps 2017.

Nous sommes d'avis que chaque communauté, parent, responsable et enfant est unique. C'est pourquoi ces lignes directrices ont été formulées de façon à mettre à l'avant-plan les éléments clés des services de base et les exigences de planification, tout en offrant une certaine flexibilité aux GSMR et CADSS de déterminer ce qui permettra le mieux de répondre à ces exigences dans leur communauté locale. Le personnel régional de la Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance demeure à votre disposition pour répondre à vos questions tout au long du processus de planification et de mise en œuvre. Veuillez noter que les lignes directrices sont disponibles en ligne à : <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/CCGuidelinesFR.htm>

Services d'analyse des données pour 2017

Pour appuyer la planification du réseau de services ainsi que les GSMR et les CADSS dans votre rôle, un financement destiné à l'analyse de données (auparavant connu sous le nom de « financement des coordonnateurs et coordonnatrices de l'analyse des données ») sera transféré

aux GSMR et CADSS dès janvier 2017. Le financement pour l'analyse de données qui est actuellement octroyé aux organismes d'attache prendra fin le 31 décembre 2016.

Le financement de l'analyse des données a pour but d'appuyer votre planification initiale des COPEF et de permettre une vaste collecte et mobilisation de données qui serviront aux processus de planification communautaire pour la petite enfance. Les GSMR et CADSS peuvent choisir eux-mêmes la façon dont ils se serviront de ces fonds pour obtenir les résultats désirés, que ce soit par l'entremise de services internes de données et de planification ou par la conclusion d'une entente d'achat de services avec un organisme externe.

Les résultats attendus du ministère quant au financement de l'analyse de données sont précisés dans les lignes directrices de planification des COPEF (voir la section 3 intitulée « Services d'analyse de données »). L'annexe des attentes à l'égard des services pour l'analyse de données qui fera partie des ententes d'achats de services de 2017 a également été placée en pièce jointe afin de faciliter le processus de planification.

Tel que mentionné dans la note de service d'avril 2016, les GSMR et CADSS devront travailler de concert avec les agences actuellement responsables d'offrir des services d'analyse de données pour que la transition soit la plus fluide possible. Aux fins de planification interne efficace, les agences doivent savoir dès que possible si vous désirez conclure une entente d'achat de services pour l'analyse de données. Les conseillères en services de garde d'enfants ainsi que les agents d'éducation de votre région sont à votre disposition pour vous offrir le soutien nécessaire et favoriser la communication avec votre agence locale, s'il y a lieu.

Données relatives aux programmes pour les enfants et la famille à l'usage des GSMR et des CADSS

Pour appuyer les GSMR et CADSS dans votre planification initiale des COPEF, le ministère met à votre disposition un ensemble de données provinciales comprenant des renseignements essentiels sur le programme ainsi que des données recueillies par le ministère. Ces données comprennent également de l'information sur les sites des programmes, les allocations actuelles du programme par entité, les données reportées sur les services, des données démographiques et socioéconomiques pertinentes ainsi que les résultats de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).

Pour accéder à ces données vous recevrez un courriel au cours de la semaine prochaine comprenant les conditions d'utilisation ainsi qu'un avis de non-responsabilité. **Les GSMR et CADSS sont tenus de répondre à ce courriel en indiquant leur acceptation des conditions d'utilisation et de l'avis de non-responsabilité.** À la réception de votre accord, chaque GSMR et CADSS recevra le dossier de données pertinent ainsi qu'un manuel d'utilisateur concis.

Il est important de noter qu'il existe des limites à ces données, lesquelles doivent être connues avant d'entreprendre toute analyse interne. Plus particulièrement, les frontières des services et les allocations de financement existantes pour les entités financées ne sont pas conformes aux frontières des GSMR et des CADSS. Par exemple, un organisme peut fournir des services dans plusieurs territoires de GSMR et de CADSS, mais seul son siège social sera indiqué dans les

données fournies. De plus, les données sur les services se fondent sur les rapports des entités et pourraient compter des erreurs ou de mauvaises interprétations des données.

En plus des données fournies par le ministère, les GSMR et les CADSS peuvent également recueillir des renseignements de leurs propres sources internes ou de sources de données axées sur la communauté. Le personnel de la Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance est aussi disponible pour fournir des renseignements sur les programmes pour les enfants et la famille actuellement financés par le ministère.

Transfert de la responsabilité pour les spécialistes en alphabétisation des jeunes enfants.

Le programme de spécialistes en alphabétisation des jeunes enfants (SAJE) est actuellement financé par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Les SAJE offrent du soutien aux professionnels de la petite enfance, aux organisations communautaires et aux parents pour la promotion de l'alphabétisation des enfants dans les CPEO et les services de garde agréés. En tant que l'un des neuf services de base devant être offerts par tous les organismes responsables des COPEF, les services de SAJE représentent une part importante du réseau de la petite enfance de l'Ontario.

Afin de promouvoir davantage l'intégration du service dans le réseau de la petite enfance, le financement et les services de SAJE seront intégrés dans la transformation générale du système visant à mettre en place les COPEF d'ici 2018. Les contrats de service existants demeureront statu quo et continueront d'être gérés par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse jusqu'en décembre 2017, conformément à l'échéancier de mise en œuvre des COPEF.

Dès janvier 2018, le financement actuellement octroyé pour les services de SAJE sera redistribué aux GSMR et aux CADSS dans le cadre de la nouvelle approche de financement pour les COPEF. Les GSMR et CADSS pourront choisir la façon dont ils se serviront de ces fonds pour répondre aux exigences de services de base des COPEF, notamment la possibilité de conclure des ententes d'achat de services avec les agences existantes, si désiré. De l'information au sujet des allocations de programme actuelles pour les services de SAJE sera fournie aux GSMR et aux CADSS dans l'ensemble de données ci-haut mentionné.

Une autre communication sera envoyée à tous les organismes d'attache pour les aviser de la transformation du système et des dates importantes. Comme nous l'avons indiqué à toutes les agences du programme, le ministère vous invite à communiquer avec ces dernières pour en apprendre davantage au sujet des services qui sont actuellement offerts dans votre communauté.

Nouvelle approche de financement des COPEF

Le ministère a reçu une abondante rétroaction concernant le financement des COPEF et poursuit son étroite collaboration avec le groupe de référence provincial-municipal sur la petite enfance dans l'élaboration d'une nouvelle approche de financement des COPEF. Comme promis dans les communications précédentes, le gouvernement s'engage à maintenir ses investissements présents de plus de 100 millions de dollars (ce qui comprend le financement actuel offert pour les SAJE). Cette somme comprend du financement destiné à la prestation, à la planification et à l'administration du programme, qui sera distribué aux GSMR et aux CADSS selon une nouvelle approche de financement d'ici 2018.

Cette nouvelle approche de financement sera communiquée aux GSMR et aux CADSS au début de 2017, afin d'appuyer la planification communautaire locale. Les nouvelles allocations et exigences du programme des COPEF seront mises en œuvre en janvier 2018.

Progression de la transformation

Effectuer la transition vers un système qui s'harmonise avec le réseau élargi de la petite enfance nécessite un processus soigneusement planifié, qui met à contribution de nombreux partenaires locaux tout en minimisant les interruptions de service pour les enfants et les familles.

Ce processus d'intégration vise à aider les GSMR et CADSS à prendre des décisions éclairées quant à la prestation de programmes et de services en collaboration avec les partenaires locaux œuvrant auprès de la petite enfance. Nous voulons miser sur les pratiques réussies qui sont déjà en place et garantir que des mesures d'ajustement soient prises là où nécessaire pour être sensibles aux besoins et aux forces des enfants et des familles.

La participation active, la planification conjointe et la coordination entre les GSMR/CADSS et les conseils scolaires (incluant les leaders de la petite enfance), les comités de planification communautaire, les services locaux de santé publique, les Premières Nations, les autochtones en milieu urbain, les organisations métisses et Inuits, les organisations francophones, les parents et les responsables seront essentielles à la planification des services et des sites des COPEF. Cette démarche coopérative est indispensable pour réussir l'intégration des systèmes de la petite enfance et appuiera la mise au point et la prestation de programmes sensibles aux besoins de la communauté.

Dates importantes

Le ministère poursuivra son étroite collaboration avec les GSMR et CADSS, les conseils scolaires et les fournisseurs de services afin d'appuyer la planification des services locaux et la participation communautaire, tout en atténuant le plus possible les interruptions de service.

Comme nous l'avons déjà mentionné, tous les contrats continueront d'être gérés par le ministère jusqu'en et incluant décembre 2017 (à l'exception du financement pour les services d'analyse de données).

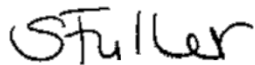
Dates importantes à retenir :

- Début des évaluations des besoins locaux menées par les GSMR et CADSS (août 2016)
- Lancement de la nouvelle approche de financement et d'allocations des COPEF aux GSMR et aux CADSS (début de 2017)
- Remise des résumés des évaluations des besoins et des plans initiaux pour les COPEF (mai 2017)
- Mise en œuvre de l'approche de financement des COPEF (janvier 2018)
- Lancement du nouveau site Web provincial pour les COPEF (à déterminer)

Cette information a également été transmise aux directrices et directeurs de l'éducation responsables de Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles ainsi qu'aux organismes du programme destiné aux enfants et à la famille financés par le ministère. Un communiqué distinct sera envoyé à l'ensemble des directrices et directeurs de l'éducation lors de la rentrée scolaire cet automne, afin de souligner le rôle important que joueront les conseils scolaires dans la transformation du réseau de la petite enfance.

Nous vous remercions de votre engagement soutenu à livrer des programmes et services à la petite enfance de haute qualité dans les différentes collectivités de l'Ontario. Notre solide partenariat nous aidera à atteindre notre objectif commun de mettre en place un système de plus en plus intégré de programmes et de services destinés à la petite enfance.

Comme toujours, le personnel régional de la Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance pourra répondre à vos questions et vous aider tout au long du processus de planification et de mise en œuvre.



Shannon Fuller
Sous-ministre adjointe par intérim
Division de la petite enfance

En pièce-jointe :

1. Les lignes directrices des COPEF
2. Les attentes à l'égard des services pour l'analyse de données pour 2017